



Droit de succession des enfants de parents séparés

Par **ellana**, le **01/02/2010** à **11:51**

Bonjour,

Je suis en accession à la propriété pour ma maison ou je vis seule avec mes 5 enfants. Le père de ceux ci continue de payer jusqu'a présent la moitié du prêt. Cependant il vit actuellement avec une autre femme et envisage d'avoir avec celle ci un enfant. J'aimerais savoir s'il est possible que seuls mes enfants soit héritier de cette maison et si oui quelles sont les démarches à effectuer ? Merci d'avance à tous ceux qui pourront me renseigner